

P.2

*L'événement*

ERASMUS+ CIBLE  
LES PUBLICS DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

P.24

*Innovation*

LES FORMATIONS  
À L'IMPRESSION 3D  
MONTENT EN PUISSANCE

P.26

*L'interview*

MARIE-CLAIRE CARRÈRE-GÉE,  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL  
D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI

INFFO  
FORMATION

# INFFO FORMATION

Le magazine des acteurs de la formation professionnelle N° 931 • Du 1<sup>er</sup> au 14 novembre 2017 [www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)



Des jeunes volontaires de l'Épide, Établissement pour l'insertion dans l'emploi, à Marseille.

© Epide-MD

P.9

*À la une*

Insertion des jeunes "DÉCROCHEURS" ?  
**ILS RACCROCHENT !**



Inscrivez-vous  
à la matinée d'actualité

## DATADOCK, QUE FAIRE APRÈS VOTRE DÉCLARATION ?

Mercredi 22 novembre 2017

Club Confair, 54, rue Laffitte, 75009 PARIS, 9 heures à 13 heures



Centre Info

Vous êtes en cours de validation ou avez achevé avec succès votre déclaration dans Datadock, vous devez maintenant préparer au mieux les procédures de vérification qui vont compléter l'analyse des renseignements et documents fournis.

Cette matinée très opérationnelle vous permettra de mieux comprendre le fonctionnement en cours du contrôle qualité, d'anticiper les étapes ultérieures et d'en évaluer les conséquences pour vos marchés de formation.

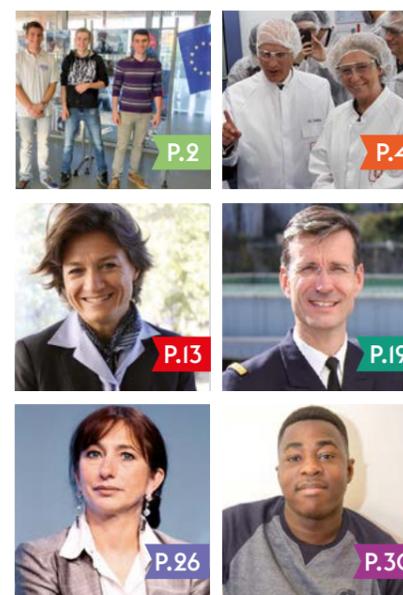
### Contact commercial

Courriel : [contact.formation@centre-info.fr](mailto:contact.formation@centre-info.fr)

Tél. : 01 55 93 92 01

Publicité

## Sommaire



p. 2 **L'événement**  
Erasmus+ cible les publics  
de la formation professionnelle

p. 4 **L'essentiel**

p. 9 **À la une**  
Insertion des jeunes : "décrocheurs" ?  
Ils rattrachent !

p. 15 **Guide pro**  
**Expertise**  
Euroguidance continue de vous informer  
**Savoir-agir**  
Réglementation européenne sur  
la protection des données personnelles  
**Législation**  
Ordonnances : renforcement de  
la négociation collective

p. 19 **Acteurs**

p. 24 **Innovation**  
Les formations à l'impression 3D

p. 26 **L'interview**  
Marie-Claire Carrère-Gée, présidente  
du Conseil d'orientation pour l'emploi

p. 28 **Stratégie**  
Axa intègre une plateforme mondiale  
de formations

p. 30 **Itinéraire**  
Karambé Kébé, trouver sa voie grâce  
au Passe numérique

p. 32 **Tu, vu, entendu**

## En deux MOTS

### Décrocheurs

Comment accompagner les jeunes décrocheurs, cibles prioritaires du plan d'investissement gouvernemental doté de 14,6 milliards d'euros ? Nous avons choisi de mettre en avant les dispositifs qui réussissent d'ores et déjà, et sur lesquels l'exécutif devrait s'appuyer pour mener à bien sa réforme (lire notre dossier pages 9 à 14). Lancée en 2013, généralisée en 2017, la Garantie jeunes prévoit un accompagnement intensif visant l'autonomie et les mises en situation professionnelle. "C'est une bonne chose que le gouvernement mise sur la Garantie jeunes et sur les dispositifs de deuxième chance. Il faudrait mieux articuler les deux, considérer l'entrée en École de la deuxième chance comme une sortie positive de la Garantie jeunes, et offrir le même montant d'allocation", analyse le président de l'Union nationale des Missions locales, Jean-Patrick Gille.

### Compétences

Présidente du Conseil d'orientation pour l'emploi, Marie-Claire Carrère-Gée décrypte dans nos colonnes les grandes lignes d'un rapport qui préconise l'adaptation du marché du travail à la révolution numérique (pages 26 et 27). "L'État, les partenaires sociaux, les Régions, les acteurs de l'insertion et les organismes de formation doivent fixer des objectifs, identifier des priorités, des méthodes de formation, une nouvelle articulation entre la formation initiale et la formation professionnelle, mais aussi s'entendre sur le rôle du service public dans l'orientation et l'accompagnement des personnes", détaille l'ancienne conseillère sociale du président de la République entre 2002 et 2007.

La rédaction

à suivre...



Retrouvez sur  
[www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)  
ce numéro téléchargeable  
et les documents-clés



Inffo formation est une publication bimensuelle de Centre Info • 4, av. du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex • [www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr) • 01 55 93 91 91 • [redaction.quotidien@centre-info.fr](mailto:redaction.quotidien@centre-info.fr)  
• **Directeur de la publication** : Julien Nizri • **Rédacteur en chef** : David Garcia • **Rédacteur en chef adjoint** : François Boltz  
• **Rédactrice-graphiste** : Sandy Brunel • **Rédacteurs** : Mireille Broussous, Nicolas Deguerry, Béatrice Delamer, Estelle Durand, Philippe Grandin, Catherine Trocquemé • **Rédacteur-réviseur** : Abdoulaye Faye • **Collaborations** : Éric Delon, Christelle Destombes, Delphine Fabian, Françoise Gérard, Mariette Kammerer, Valérie Michelet, Christelle Monneret, Régis Roussel  
• **Service commercial** : Guillaume Fournier • **Commission paritaire** : n° 1217 G 82527 • **ISSN** : 2491-7761 • **Impression** : JF Impressions, 118 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94120 Fontenay-sous-Bois • **Publicité** : régie FFE, Ingrid Dubocq, 01 40 09 68 47, [ingrid.dubocq@ffe.fr](mailto:ingrid.dubocq@ffe.fr) • **Abonnement** : 190 € HT

ERASMUS DAYS

# ERASMUS+ CIBLE LES PUBLICS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Il est le plus célèbre des programmes européens, mais il faut toujours le promouvoir. Erasmus+, dédié à la mobilité des apprenants (mais aussi des formateurs) repose sur deux piliers : la défense de l'emploi et la promotion de la citoyenneté européenne. Les récents Erasmus Days ont célébré les 30 ans du programme et donné lieu à 575 événements à travers la France.

Mireille Broussous, Nicolas Deguerry, Jean Berthelot de La Glétiats



L'IMAGE

Vincent, Damien, Julien et Jorge sont des apprentis mécaniciens partis l'an passé en mobilité Erasmus+ à Augsborg, près de Munich. Ici en octobre lors d'une exposition au CFA des métiers de l'artisanat de Gironde.

Les Erasmus Days, les 13 et 14 octobre derniers, ont couronné les 30 ans de programme Erasmus et donné lieu à 575 événements festifs, aussi bien dans les plus grands établissements d'enseignement que dans les centres de formation d'apprentis.

"Nous souhaitons qu'Erasmus+ puisse profiter de l'ensemble des jeunes et, notamment, aux ap-

prentis et jeunes en formation", explique Isabelle Jezougo, chef de la représentation en France de la Commission européenne. Erasmus+ s'inscrit ainsi dans le cadre de la Stratégie Europe 2020 qui vise à favoriser l'insertion professionnelle des publics les plus fragiles, parmi lesquels les premiers niveaux de qualification. "Sur les 65 000 à 70 000 mobilités par an en France, 18 000 relèvent de la formation professionnelle. Le budget alloué pour ce public s'élève à 28 millions d'euros",

précise Laure Coudret-Laut, directrice générale de l'agence Erasmus+ France Éducation / Formation. Actuellement, les élèves des CFA et plus globalement ceux qui suivent une formation professionnelle bénéficient d'une mobilité moyenne de vingt-huit jours. "Notre ambition est de faire en sorte que ce public profite lui aussi d'une mobilité longue. C'est un enjeu considérable", ajoute Laure Coudret-Laut.

Avec les apprentis de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Journée Erasmus pour les apprentis était organisée le 13 octobre à Marseille. Pour Yannick Chenevard, vice-président régional à la formation professionnelle et à l'apprentissage, c'était l'occasion de souligner que "les apprentis de la région Paca ont été deux fois plus nombreux à partir en 2017 qu'en 2016", qui plus est sur des mobilités longues.

"En France, une seule Région, Provence-Alpes-Côte d'Azur, a souhaité dédier les Erasmus Days à l'apprentissage et à la mobilité des apprentis", souligne le député européen Jean Arthuis.

Sur les 65 000 à 70 000 mobilités par an en France, 18 000 relèvent de la formation professionnelle"

Évoquant son combat pour la mobilité longue, il observe des concordances entre les priorités françaises et l'agenda européen. Alors que lui-même vient d'être chargé par la ministre du Travail Muriel Pénicaud d'une mission de développement d'Erasmus Pro pour l'apprentissage à l'échelle européenne, il souligne la décision de la Commission d'affecter 400 millions d'euros sur la période 2018-2020 à la mobilité d'environ 50 000 apprentis.

Martine Reicherts, directrice générale de l'éducation, de la culture et des sports à la Commission européenne, souhaite d'ailleurs multiplier par dix le budget européen consacré au programme. Considérable ? Relativement, à considérer qu'"une année Erasmus, c'est dix-huit jours de politique agricole commune", indique-t-elle.

DÉPLOIEMENT D'"AMBASSADEURS ERASMUS+ DE LA CITOYENNETÉ" EN 2018

Le 13 octobre à Marseille, Sébastien Thierry, directeur adjoint de l'agence Erasmus+ France Éducation / Formation, a annoncé le déploiement en 2018 d'un réseau d'"ambassadeurs Erasmus+ de la citoyenneté". En cours d'expérimentation à Bordeaux et à Paris, l'initiative vise à "montrer tout ce qu'une expérience à l'étranger peut avoir de positif, y compris en termes de valeurs". Recrutés parmi d'anciens bénéficiaires du programme, ces ambassadeurs iront témoigner de leur expérience dans les écoles, les centres de formation d'apprentis, les centres sociaux, etc.

Un anniversaire célébré au CFA de Bordeaux

Les 30 ans d'Erasmus ont également été célébrés à Bordeaux, dans le bâtiment moderne du CFA des métiers de l'artisanat de Gironde. C'est dans cette ville que se trouve le siège de l'agence Erasmus+ France Éducation / Formation. L'année dernière, 52 apprentis de ce CFA sont partis en Angleterre, en Allemagne et en Espagne, et 26 jeunes européens sont venus à Bordeaux. "C'est une opportunité formidable, explique Dominique Ganteille, directeur du CFA, mais difficile à mettre en place : il faut que les entreprises acceptent de laisser partir des jeunes qu'elles salarient, même si nous essayons de prendre un maximum de temps sur les jours alloués à l'enseignement en CFA."

Né en 1987, le programme Erasmus s'adressait alors seulement aux étudiants de l'enseignement supérieur. Cette cible initiale s'est considérablement élargie depuis 2014, année de lancement d'Erasmus+. Il est depuis cette date également ouvert aux jeunes en formation professionnelle, aux apprenants adultes, aux enseignants, aux formateurs, aux volontaires et animateurs de jeunesse – sans oublier, donc, les apprentis en mobilité longue, depuis 2016.

+ D'INFOS  
www.generation-erasmus.fr/erasmusdays



## Inspection générale des affaires sociales LE CPF, LEVIER DE L'ACCÈS À LA QUALIFICATION POUR TOUS

Dans son *Bilan d'étape du déploiement du CPF*, l'Inspection générale des affaires sociales constate qu'au regard des ambitions placées dans le dispositif lors de la création du compte personnel de formation par la loi du 5 mars 2014, et "malgré un volontarisme incontestable", sa place "reste fragile": 4,35 millions de comptes sont activés et 849 000 dossiers avaient été validés au 31 mars 2017, dont près de deux tiers de demandeurs d'emploi. L'Inspection générale recommande de soumettre à la concertation des partenaires sociaux, cet automne, un doublement du rythme annuel d'alimentation (50 heures par an, 65 heures pour les non-qualifiés) et du plafond (300 heures, 400 heures pour les non-qualifiés). Le financement, de l'ordre de 0,5 % de la masse salariale des entreprises de plus de 50 salariés, serait assuré



Le compte personnel de formation est utilisé majoritairement par les demandeurs d'emploi.

en fusionnant le CPF et le Cif et en réservant au CPF la moitié de la contribution affectée au Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP). Elle suggère d'engager le rapprochement des Opca et des Fongecif afin de créer un maillage territorial bénéficiant de la synergie entre un conseil en évolution professionnelle renforcé et le conseil aux entreprises.

Par ailleurs, l'Igas préconise de réformer le RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et l'Inventaire en organisant leur architecture en compétences, et de supprimer les listes d'éligibilité des certifications au CPF dans un délai de trois à cinq ans.

**+ D'INFOS**  
[www.igas.gouv.fr](http://www.igas.gouv.fr)



**L'image**  
À Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), Muriel Pénicaud, ministre du Travail, visite la société **Septodont**, aux côtés de son président, Olivier Schiller, le 16 octobre. Elle a inauguré la Fabrique Simplon-Saint-Maur, première "école sociale du numérique" du Val-de-Marne.

### Elle l'a dit



*On peut avoir une deuxième chance, une troisième chance même. C'est pour cela qu'il faut investir à fond sur la formation, sur l'accompagnement de ces jeunes qui veulent une place dans la société.*

**Muriel Pénicaud**

ministre du Travail, lors de sa visite de l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (Épide) à Marseille le 13 octobre. Voir aussi dans ce numéro, pages 13-14.



## Union nationale des Missions locales LES CLÉS DES INITIATIVES QUI ONT PORTÉ LEURS FRUITS

Réalisée dans le cadre d'une rencontre avec Jean-Marc Borello (président du groupe SOS), chargé par la ministre du Travail d'une mission sur les contrats aidés, une note de sept pages de l'Union nationale des Missions locales (UNML) dresse un état des lieux des facteurs d'exclusion du monde du travail. Elle donne les clés des initiatives qui ont porté leurs fruits et livre des propositions d'amélioration des dispositifs existants. L'UNML revient en détail sur les emplois d'avenir, expliquant : "La poursuite de ce type de programme liant emploi, formation et accompagnement est à privilégier" (voir aussi dans ce numéro, page 11, notre interview du président de l'UNML, Jean-Patrick Gille).

**+ D'INFOS**  
[www.unml.info](http://www.unml.info)



**BRIGITTE PATEAU**  
nommée DGESIP, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

L'association Pasc@line s'est félicitée de la nomination le 11 octobre en conseil des ministres de sa présidente Brigitte Plateau au poste de DGESIP (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) : "C'est la reconnaissance d'un membre éminent de l'univers de la formation des ingénieurs et scientifiques", indique-t-on chez Pasc@line. Brigitte Plateau est par ailleurs administratrice générale du groupement d'écoles Grenoble INP. Lieu d'échanges entre formateurs et professionnels, Pasc@line réunit 85 établissements d'enseignement supérieur et 2 700 entreprises du secteur du numérique regroupées au sein de Syntec Numérique.

**52 %**

seulement des cadres confirmés ou futurs encadrants estiment être suffisamment formés.

Sondage Kantar-TNS et Conférence des grandes écoles pour l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail).

**76 %**

des managers en poste sont en demande de formation.

Et ceux qui vont le devenir sont 89 % à en réclamer.

Sondage Kantar-TNS et CGE pour l'Anact.

## Rapport Roland Berger pour la FFP "LA RÉFORME DE LA FORMATION CRÉERA DE LA RICHESSE"

Dans un rapport rendu public le 11 octobre, la Fédération de la formation professionnelle (FFP) mesure l'impact d'une réforme structurelle de la formation professionnelle sur la performance économique globale. Le cabinet Roland Berger, mandaté pour réaliser cette étude, évalue à 2,5 milliards d'euros sur cinq ans le gain attendu.

"Nous démontrons que la formation crée de la richesse et réduit le chômage à condition de libérer les initiatives et de recentrer les missions du service public", explique Jean Wemaëre, le président de la Fédération de la formation professionnelle. Le modèle d'impact part du postulat qu'une augmentation de 1 % du taux d'accès à la formation génère une hausse de 0,66 % de la productivité et améliore le PIB (produit intérieur brut) de 0,3 %. Or, en France, 36 % des actifs participent chaque année à une action de formation, contre 65 % aux Pays-Bas et 53 % en Allemagne. Il faut donc, selon la FFP, placer



Jean Wemaëre, président de la FFP.

le compte personnel de formation au centre du système, mettre fin au recours automatique à la prescription et réformer la certification. "Un CPF renforcé, simplifié et associé à un compte épargne formation, aurait un véritable effet positif sur l'accès à la formation. Les individus ont besoin de choisir leur formation et de se sentir responsabilisés pour s'engager", insiste Jean Wemaëre. Une autre proposition de la FFP, le crédit d'impôt formation, ferait (selon les calculs de Roland Berger) gagner un point de PIB par an et le compte épargne de former 500 000 personnes supplémentaires en 2019.

**+ D'INFOS**  
<http://ffp.org>



# SEMAINE EUROPÉENNE DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES 2017

## LAISSEZ VOTRE TALENT S'EXPRIMER !



Prenez part aux événements nationaux organisés pendant la semaine européenne des compétences professionnelles

### LUNDI 20 NOVEMBRE 2017

#### LA CONFERENCE NATIONALE

##### Aujourd'hui, quelles compétences pour les métiers de demain ?

De 14 h à 17 h à la MGEN  
3, square Max Hymans 75015 PARIS

Dans le cadre de la semaine européenne qui se tiendra du 20 au 24 novembre 2017, la conférence nationale portée par la France vous offrira l'opportunité d'échanger sur les liens et articulations entre les compétences et les métiers.

Les réponses à cette question diffèrent selon le regard porté. Celui de l'entreprise nous interrogera sur les compétences attendues, la prospective (vision partagée - ou pas - entre emploi et compétences), l'identification des compétences pour les métiers de demain, etc.

Du point de vue de l'individu, la réflexion portera sur comment les aider à progresser professionnellement : quels accompagnements, quelle construction de parcours individuels, etc.

C'est à ces questions que tenteront de répondre les différents intervenants appuyés en cela par des témoignages tant européens que nationaux, sources d'expérience et d'innovation territoriales.

#### Pré-programme

- 14h-14h15** Ouverture
- 14h15-15h30** L'identification des compétences pour l'entreprise  
Intervenants Représentants des ministères, des Régions, des partenaires sociaux et des témoins nationaux et européens
- 15h30-16h45** L'identification des compétences pour l'individu  
Intervenants Représentants des ministères, des Régions, des partenaires sociaux et des témoins nationaux et européens
- 16h45-17h00** Clôture

Participation gratuite dans la limite des places disponibles, inscription **INDISPENSABLE** sur : [www.semaine-competences.eu](http://www.semaine-competences.eu)

### MARDI 21 NOVEMBRE 2017

#### JOURNEE SPECIALE

##### « Café, Chouquettes et Compétences »

Entreprises, artisans, organismes du service public régional de l'orientation, établissements d'enseignement... **organisez votre propre événement au sein de votre structure :**

**Deux heures** consacrées à la question des compétences professionnelles **sous des formats divers, souples et conviviaux tels que :**

- L'accueil des jeunes par des artisans ou des chefs d'entreprises pour leur parler des métiers
- L'organisation, par des organismes d'accueil et d'orientation ou des établissements d'enseignement, de réunions de présentation et d'information sur les métiers et les compétences
- L'organisation, au sein d'entreprises, de réunions avec les salariés pour évoquer la gestion et la reconnaissance des compétences dans un parcours professionnel, les entretiens professionnels, le conseil en évolution professionnelle...
- L'organisation de rencontres autour de l'apprentissage entre jeunes et artisans dans les centres de formation d'apprentis...

Tous ces événements peuvent être inscrits sur le site dédié : <http://ec.europa.eu/vocational-skills-week>

La coordination française des événements a été confiée à Centre Inffo, association chargée de l'orientation/information sur la formation professionnelle. Centre Inffo a développé un site chargé notamment d'apporter aux contributeurs français toutes les informations dans leur langue et de les aider, si nécessaire, à procéder à l'enregistrement de leur projet sur le site de la Commission.

#### POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Consultez le site mis à votre disposition par Centre Inffo. Téléchargez les outils de communication pour diffuser ou pour votre propre usage.

[www.semaine-competences.eu](http://www.semaine-competences.eu)

#### COMITÉ DE PILOTAGE 2017



Communiqué



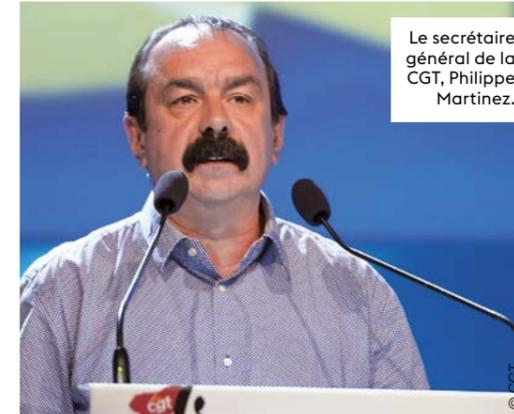
## Conférence annuelle Edudays POUR LA RECONNAISSANCE ET LA VALORISATION DES COMPÉTENCES DES ÉLUS SYNDICAUX

Réunis au centre de formation syndicale de la CGT à Gif-sur-Yvette pour la clôture de la conférence annuelle Edudays

organisée par l'Institut syndical européen (European Trade Union Institute), le 6 octobre dernier, les confédérations syndicales ont exprimé leurs attentes.

La réforme de la formation professionnelle doit être "articulée avec une

réforme de la formation initiale si l'on ne veut pas creuser des inégalités", a notamment souligné le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez. Un principe inscrit dans les ordonnances sur la réforme du Code de travail a été salué par les différents syndicats : la reconnaissance et la valorisation des compétences des élus syndicaux associées au développement de leur formation. Des discussions sont en cours sur les modalités d'application de l'ordonnance consacrée à la nouvelle instance de représentation du personnel, le comité social et économique (CSE). Une formule, sur le modèle de la VAE (validation des acquis de l'expérience), pourrait sécuriser les parcours ou les démarches de reconversion des militants syndicaux.



Le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez.

#### + D'INFOS

[www.etui.org/fr/Actualites/Edudays-2017](http://www.etui.org/fr/Actualites/Edudays-2017)

## Collectif des présidents 18 PROPOSITIONS POUR LA NOUVELLE RÉFORME

Le Collectif des présidents pour l'amélioration de la formation professionnelle et de l'apprentissage entend participer à la concertation sur la réforme de la formation. Son président, Yves Attou, argumente : "La société civile est de plus en plus écartée des débats pré-législatifs, bien que les organismes non lucratifs représentent presque 20 % des organismes de formation." Le Collectif reprend les 18 propositions qu'il avait formulées dans son rapport de 2014, Réussir les transitions. Avec pour mots-clés simplification, compétences transversales, place de la société civile.



Yves Attou, président du Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie.

#### + D'INFOS

[www.cma-lifelonglearning.org](http://www.cma-lifelonglearning.org)



### PRATIQUES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

14 novembre à Paris

Colloque organisé par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail. "L'occasion de croiser les regards sur les expériences en France et à l'étranger, et d'en tirer des leçons et des perspectives pour l'avenir."

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques>

### DÉSINTERMÉDIATION EN FORMATION : QUELLE PLACE POUR LES OPCA-OPACIF ?

16 novembre à Paris

Deuxième rendez-vous de "Dessine-moi la réforme !", les matinales de veille juridique et stratégique de Centre Inffo. Pour anticiper les changements réglementaires à venir sur l'activité des acteurs de la formation. [www.centre-inffo.fr/IMG/pdf/rdv\\_de\\_veille\\_juridique.pdf](http://www.centre-inffo.fr/IMG/pdf/rdv_de_veille_juridique.pdf)

### LES RELAIS 2017 DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA FORMATION

23 novembre à Paris

Journée organisée par Trouver-une-formation-CE.com et Miroir Social, en partenariat avec Centre Inffo. Quatre conférences "interactives" autour de la progression des compétences pour un meilleur dialogue social. [www.miroirsocial.com/participation\\_evenement/Colloque/62](http://www.miroirsocial.com/participation_evenement/Colloque/62)

### JOURNÉES NATIONALES DES MISSIONS LOCALES

11 et 12 décembre à Bordeaux

35 ans après la création des premières Missions locales, l'ensemble des élus et des professionnels du réseau, ainsi que leurs partenaires, travailleront sur le thème "Les Missions Locales à l'horizon 2020". [www.unml.info](http://www.unml.info)

### OPTIMISEZ VOTRE VISIBILITÉ

Réservez votre espace publicitaire dans **INFFO FORMATION**

Contact : 01 40 09 68 47  
E-mail : [ingrid.dubocq@ffe.fr](mailto:ingrid.dubocq@ffe.fr)

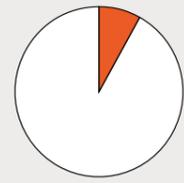
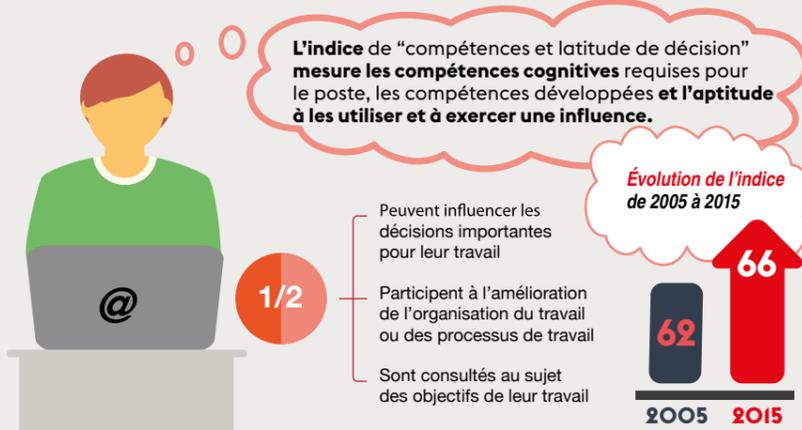


# L'ENQUÊTE "VIVRE ET TRAVAILLER EN EUROPE"

Eurofound, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, vient de publier ses données 2016. Consultée pour avis par la Commission européenne, elle s'est impliquée dans le processus de création d'un socle européen des droits sociaux. L'enquête sur les conditions de travail fournit des données comparatives provenant de tous les États membres de l'UE et au-delà.

Source : Eurofound (2017), *Vivre et travailler en Europe en 2016*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

## COMPÉTENCES ET LATITUDE DE DÉCISION

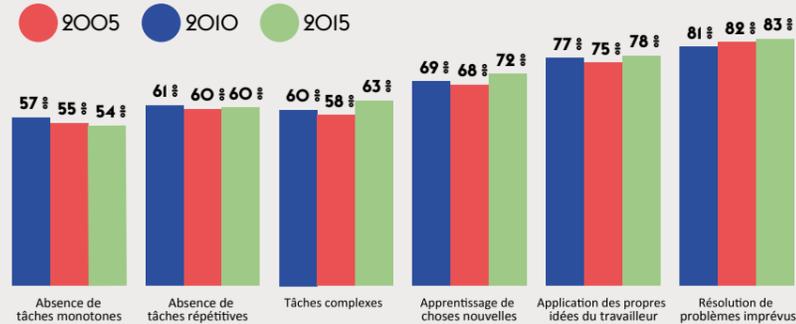


8,2 %

**C'EST LE TAUX DE CHÔMAGE MOYEN DE L'UE FIN 2016** (- 0,9 POINT PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE).

## ASPECTS COGNITIFS DU TRAVAIL

Pourcentage de travailleurs exécutant certains types de tâches

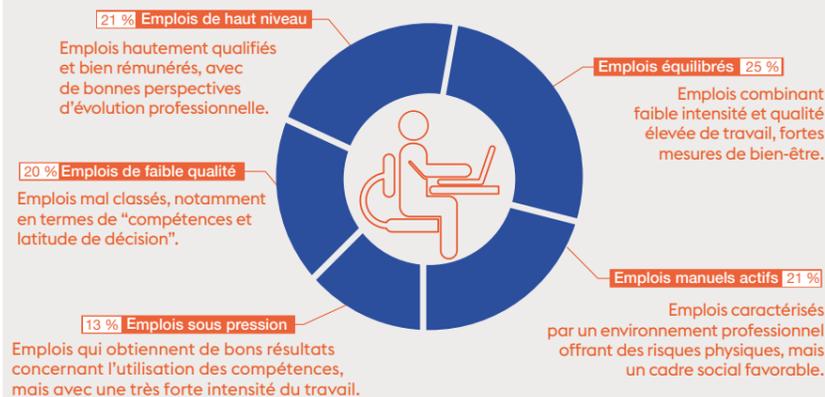


38 %

**DES ACTIFS ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION RÉMUNÉRÉE PAR LEUR EMPLOYEUR DURANT LES DOUZE MOIS PRÉCÉDENTS (26 % EN 2005).**



## CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS EN FONCTION DES DIMENSIONS DE LA QUALITÉ DE L'EMPLOI



**DES ACTIFS ONT SUIVI UNE FORMATION DE DEUX OU TROIS JOURS, 24 % DE QUATRE À CINQ JOURS, 14 % D'UN JOUR AU MAXIMUM.**



Des jeunes volontaires de l'Épide, Établissement pour l'insertion dans l'emploi, à Marseille.

## Insertion des jeunes

# "DÉCROCHEURS" ? ILS RACCROCHENT !

Le gouvernement a annoncé son intention de consacrer un plan d'investissement à la formation des décrocheurs et demandeurs d'emploi. 6,7 milliards d'euros seront orientés vers la formation d'un million de jeunes décrocheurs, qui ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni dans l'emploi. Comme le récent rapport Pisani-Ferry l'a conseillé, l'accompagnement sera renforcé à travers l'extension de la Garantie jeunes. L'action des Écoles de la deuxième chance et de l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (Épide) a également été saluée par Muriel Pénicaud, ministre du Travail, lors de sa visite à Marseille le 13 octobre.

### 3 RAISONS DE LIRE CES ARTICLES

La Garantie jeunes à travers l'expérience d'une Mission locale

Les réseaux s'impliquent pour l'insertion des jeunes

Deux expériences qui ont fait leurs preuves, les Écoles de la deuxième chance et l'Épide

# À LA RENCONTRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA GARANTIE JEUNES

**Comment accompagner les décrocheurs (ni en formation ni en emploi) ? Le gouvernement souhaite développer le dispositif Garantie jeunes, qui propose, en accéléré, un concentré de tous les outils des Missions locales. Reportage.**

Mariette Kammerer



**1 200**

**bénéficiaires** seront accompagnés par la Mission locale parisienne en 2017, contre 400 en 2016.

**D**ans une école maternelle désaffectée, l'un des deux sites Garantie jeunes de la Mission locale de Paris, porte de Versailles, une promotion de treize jeunes fait sa rentrée. Majorité de garçons et de survêtements, tour de table, la conseillère leur présente le dispositif : un accompagnement intensif visant l'autonomie et les mises en situation professionnelle.

L'objectif est d'être en activité professionnelle pendant quatre-vingt jours sur un an, pour mettre toutes ces expériences sur votre CV. Les conseils pleuvent : "Vous avez un stage dans deux semaines, commencez à chercher dès maintenant, entraînez-vous au vouvoiement, prenez l'habitude de vous déplacer, car vous ne trouverez pas un boulot en bas de chez vous."

Dans la salle voisine, un autre groupe entré huit jours plus tôt participe bruyamment au jeu de société "Dilemme", sur la gestion du budget, animé par un prestataire. "Le but est d'arriver à payer ses charges mensuelles, mettre un peu de côté et se faire plaisir", leur explique-t-on. "Pour l'instant, ça ne leur parle pas trop", constate leur conseillère.

Le dispositif, lancé en 2013 et généralisé en 2017, est destiné aux décrocheurs, aussi appelés Neets (*not in education, employment or training*, ni étudiants, ni employés, ni stagiaires) de 16-25 ans en situation de précarité financière. Il prévoit un accompagnement renforcé et collectif, assorti d'une allocation de 480 euros pendant un an. "La plupart ont un hébergement instable et viennent de familles bénéficiaires du RSA", indique Sabrina Bertrand, responsable Garantie jeunes sur ce site.



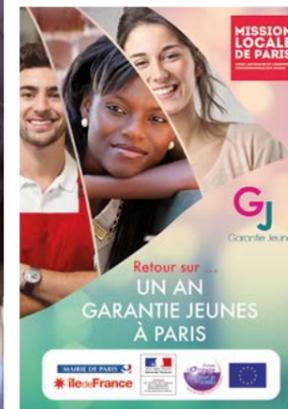
Bénéficiaires de la Garantie jeunes à la Mission locale de Paris.

Chiffres à l'appui : "62 % n'ont aucune qualification, et 70 % de ceux qui en ont une - CAP ou bac pro - veulent changer de voie." La Mission locale doit accompagner 1 200 bénéficiaires en 2017, contre 400 en 2016. "La plus-value de ce dispositif est de proposer, en accéléré, un concentré de tous les outils dont on dispose en Mission locale."

## En atelier POP

Le jeune commence par deux semaines d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels pour avancer sur son projet, puis enchaîne avec deux semaines de stage. "C'est rapide, nous impulsions une dynamique et le jeune n'a pas le temps de se démobiliser." Le seul point noir, pour les conseillers, est le lourd travail de reporting administratif exigé par le Fonds social européen, qui cofinance le dispositif<sup>1</sup>.

Au programme de la première semaine, un atelier "récit d'expérience positive" pour fédérer le groupe et travailler l'expression, une visite d'entreprise chez le "parrain" de la promotion, et une sensibilisation à la santé par la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie), avec ouverture de droits. Les entretiens individuels visent à faire ressortir une ou deux idées de métiers, en vue du premier stage. "Dans chaque groupe nous avons des projets de CAP petite enfance, d'aide-soignant, d'hôtesse de l'air. Ils ont souvent



Beaucoup utilisé dans les organismes sociaux ou les établissements d'enseignement, le jeu de société Dilemme permet d'aborder les problématiques de la gestion d'un budget par la pratique.

une fausse idée du métier et beaucoup changent d'avis après le stage", constate la conseillère, Luciana Ailounakin. Ceux en manque d'inspiration peuvent suivre un atelier POP (projet d'orientation professionnelle) de deux semaines, animé par une équipe de la Mission locale, "pour trouver un projet qui leur plaît vraiment. Sinon, ils n'iront pas au bout".

## 3 QUESTIONS À

**Jean-Patrick Gille**, président de l'UNML (Union nationale des Missions locales)



**"Nous devons convaincre les jeunes décrocheurs de la nécessité du premier niveau de qualification"**

**Comment améliorer l'action en direction des jeunes décrocheurs ?**

Nous sommes passés de 140 000 élèves décrocheurs en 2014 à moins de 100 000 aujourd'hui. Il ne faut pas opposer les différents dispositifs, qui ont tous leur utilité, mais privilégier ceux qui offrent un accompagnement intensif. C'est donc une bonne chose que le gouvernement mise sur la Garantie jeunes et sur les dispositifs de deuxième chance. Il faudrait mieux articuler les deux, considérer l'entrée en École de la deuxième chance comme une sortie positive de

la Garantie jeunes, et offrir le même montant d'allocation.

**Les emplois d'avenir ne font plus partie de la boîte à outils ?**

En effet, et nous le regrettons. Il semble que les 200 000 contrats aidés annoncés pour 2018 répondront à une nouvelle définition, avec obligation de formation mais sans accompagnement. Pourtant, les études le prouvent, l'accompagnement renforcé est indispensable avec ce type de public. C'est une contradiction et nous sommes en débat avec le gouvernement sur cette question.

**Comment favoriser les entrées en formation pour ces jeunes ?**

Le public que nous accueillons a souvent connu un échec pendant un parcours de formation en alternance. Les emplois d'avenir leur permettraient justement de travailler et de terminer une formation abandonnée en cours. Nous devons convaincre ces jeunes décrocheurs de la nécessité d'avoir un premier niveau de qualification, un métier pour échapper au cercle de la précarité et d'entrer dans une formation en alternance.

Propos recueillis par Mariette Kammerer

## REPÈRES

### "AMÉLIORER LA COMPLÉMENTARITÉ DES DISPOSITIFS"

Après l'annonce de l'ouverture de 4 000 places supplémentaires en dispositif deuxième chance, Cyrille Cohas-Bogey, directeur général du réseau Écoles de la deuxième chance, se félicite de ce "bon point de départ". Le rapport du CAE (Conseil d'analyse économique) d'avril 2017 préconisait de tripler le nombre de places. Pour étendre le réseau É2C, l'implication des Régions est aussi nécessaire, car elles représentent 31,5 % du financement : "Elles devront être associées pour sécuriser notre modèle financier", confirme Cyrille Cohas-Bogey. Concernant le manque de lisibilité des dispositifs, pointé par la Cour des comptes dans un rapport de janvier 2016, "il faut améliorer leur complémentarité, clarifier les liens entre eux, et différencier les rôles de prescripteur et d'opérateur dans les services d'orientation", souligne le directeur général. Il faut enfin progresser sur le repérage des jeunes décrocheurs. Le Comité d'orientation des politiques de jeunesse a créé un groupe de travail sur le sujet.



**PERSONNES SOUHAITANT RETRAVAILLER**

**7,8 %** - Ont déjà été recrutés ou inscrits dans l'enseignement ou la formation et quitteront prochainement le groupe des Neet.

**JEUNES SOUFFRANT DE MALADIE OU DE HANDICAP**

**66,8 %** - Ne cherchent pas de travail en raison d'une maladie ou d'un handicap ; ont besoin d'une aide sociale supplémentaire parce qu'ils ne peuvent pas exercer d'emploi rémunéré.

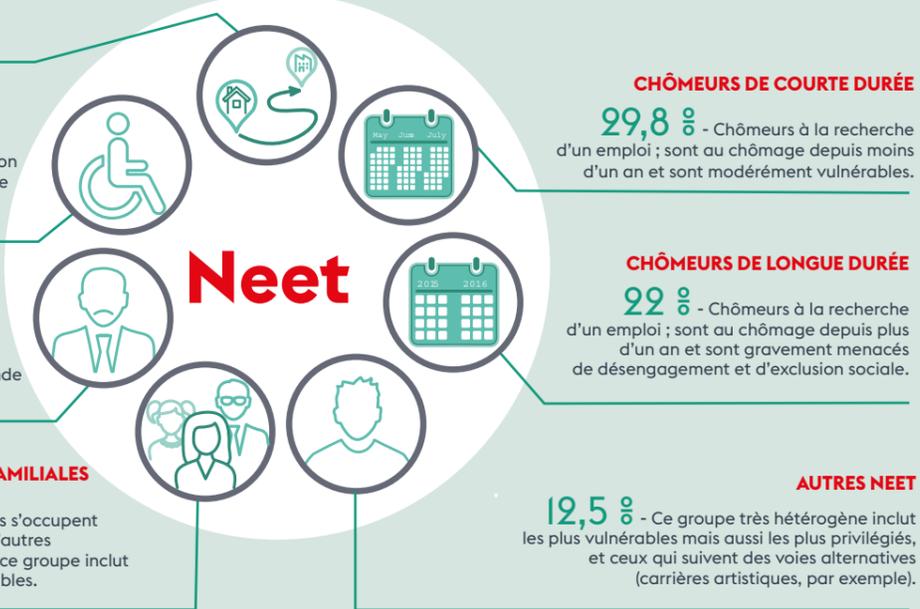
**JEUNES DÉCOURAGÉS**

**5,8 %** - Estiment qu'ils n'y a pas de perspectives d'emploi et ont cessé de rechercher du travail ; sont gravement menacés d'exclusion sociale et de désengagement permanent du monde du travail.

**JEUNES ASSUMANT DES RESPONSABILITÉS FAMILIALES**

**15,4 %** - Ne peuvent pas travailler parce qu'ils s'occupent d'adultes handicapés ou d'enfants, ou exercent d'autres responsabilités familiales ; 88 % sont des femmes ; ce groupe inclut à la fois des personnes vulnérables et non vulnérables.

**Qui sont les Neet ?**



Eurofound, la fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, a identifié sept groupes relevant de la catégorie des Neet (jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ni de formation) et a calculé la taille de chacun.

**CHÔMEURS DE COURTE DURÉE**

**29,8 %** - Chômeurs à la recherche d'un emploi ; sont au chômage depuis moins d'un an et sont modérément vulnérables.

**CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE**

**22 %** - Chômeurs à la recherche d'un emploi ; sont au chômage depuis plus d'un an et sont gravement menacés de désengagement et d'exclusion sociale.

**AUTRES NEET**

**12,5 %** - Ce groupe très hétérogène inclut les plus vulnérables mais aussi les plus privilégiés, et ceux qui suivent des voies alternatives (carrières artistiques, par exemple).

Lors du séminaire de réflexion sur l'offre de service des Missions locales organisé par l'UNML le 12 juillet dernier à Paris, avec près de 150 participants.



**2.** 35 % dont 7 % en emploi plus de six mois, 7 % en emploi moins de six mois, et 3 % en alternance, selon les statistiques nationales.

**3.** CEE, "La Garantie jeunes en action. Usages du dispositif et parcours de jeunes", par François Sarfati, Marie Loison-Leruste (coord.), Julie Couronné.

**●●● Parcours individualisé**

Lina, 20 ans, en Garantie jeunes depuis une semaine, est plutôt "dans le haut du panier" : après un bac professionnel gestion-administration et une première année de BTS tourisme, elle souhaite devenir agent d'escalier. Après son stage, qu'elle a déjà trouvé, elle suivra un mois de cours d'anglais puis commencera la formation préparant à ce métier. "L'approche est différente avec ceux qui sont SDF, que nous orientons vers des métiers qui recrutent sans diplôme, employé libre-service ou hôtesse de caisse, pour qu'ils puissent travailler

tout de suite", ajoute la conseillère.

Après les cinq semaines de "sas", l'accompagnement se poursuit en individuel. Ceux qui ne travaillent pas doivent s'inscrire à deux ateliers par semaine et rencontrer régulièrement leur conseiller, qui les positionne sur des cours, des forums, des offres d'emploi. "Ce dispositif offre à ses bénéficiaires tous les moyens pour réussir", estime Luciana. Et pourtant, le taux de sorties en emploi ou formation n'excède pas les 35 %, à Paris comme au national. "La plupart ne font qu'un seul stage", observe Sabrina Bertrand.

**"Préparation sociale à l'emploi"**

Une analyse<sup>3</sup> du Centre d'études de l'emploi (CEE) sur les effets du dispositif constate qu'un grand tiers des jeunes sont lancés, ils "ont appris à chercher du travail, rencontré des employeurs et enchaînent les CDD ou missions d'intérim". Pour un autre tiers, le dispositif a permis une "préparation sociale à l'emploi" : ils ont pris confiance en eux, engagé un parcours de soins, et avancé dans leur projet. Enfin, les 20 % restant ont eu un "parcours empêché" par des difficultés personnelles ou sociales trop importantes.

Un bilan somme toute encourageant, qui a convaincu le gouvernement d'y faire entrer 100 000 jeunes par an, dont 2 000 à Paris. Pour atteindre ce but, encore faudra-t-il les repérer et élargir les prescripteurs. ●

# LES DISPOSITIFS DE FORMATION QUI MARCHENT POUR LES JEUNES DÉCROCHEURS

## Le plan d'investissement du gouvernement mise en particulier sur les dispositifs de deuxième chance.

Mariette Kammerer



Cyrille Cohas-Bogey, directeur général du réseau É2C.

Le nouveau gouvernement souhaite faire de l'insertion des jeunes décrocheurs une priorité du quinquennat, en consacrant 6,7 milliards d'euros - annoncés dans le Grand plan d'investissement 2018-2022. Si le nombre d'élèves sortis sans diplôme a diminué, passant sous la barre des 100 000 fin 2016, encore un million de 18-25 ans ne sont ni en emploi, ni à l'école, ni en formation.

"Pour raccrocher ces jeunes Neets [ni étudiants, ni employés, ni stagiaires], la Cour des comptes<sup>1</sup> préconise de privilégier les dispositifs d'accompagnement intensifs, jugés les plus efficaces", rappelle Cyrille Cohas-Bogey, directeur général du réseau Écoles de la deuxième chance (É2C). Justement, le rapport Pisani-Ferry prévoit, d'une part, d'élargir la Garantie jeunes et, d'autre part, de créer 4 000 places de plus en É2C et en Établissement pour l'insertion dans l'emploi (Épide, auparavant appelé Établissement public d'insertion de la Défense).

**Des jeunes qui cumulent les difficultés**

Ces programmes, qui intègrent de la formation dans leur accompagnement, ont fait leurs preuves depuis plus de dix ans. Le réseau É2C a accueilli 15 000 jeunes en 2016 et atteint 62%<sup>2</sup> d'insertion réussie, tandis que l'Épide en a accueilli 2 550 pour 52%<sup>3</sup> de sorties positives. Une prouesse, quand on connaît le profil des bénéficiaires : "20 ans en moyenne, aucune expérience ni diplôme, un niveau infra V (85 %), et un cumul de difficultés", indique Nathalie Hanet, directrice générale de l'Épide. L'originalité de ces deux formules gagnantes ?

Proposer des parcours individualisés associant une remise à niveau sur les savoirs de base et de multiples stages en entreprise. Les bénéficiaires perçoivent une allocation de 300 euros et l'accompagnement peut durer jusqu'à vingt-quatre mois.

**À l'Épide, uniforme et internat**

L'Épide se distingue par un accueil en internat dans un cadre d'inspiration militaire. Levés à 6h30, vêtus d'un uniforme, les jeunes enchaînent les activités à un rythme soutenu : savoirs de base, atelier mobilité, autonomie administrative et budgétaire, découverte des métiers, actions de solidarité au profit d'associations, et tâches domestiques. Un suivi sanitaire et social par des professionnels les aide à régler des problèmes



Nathalie Hanet, directrice générale de l'Épide.

de dettes, de logement, d'addictions. "Cette prise en charge globale fonctionne bien avec des jeunes non autonomes et leur donne des repères structurants, souligne Nathalie Hanet, et l'internat leur permet de se concentrer sur leur projet et d'avancer."

"Les emplois du temps sont différenciés et la pédagogie est axée sur la confiance en soi et le projet professionnel", précise Estelle Lucas, responsable pédagogique du site de Val-de-Reuil. Trois sites expérimentent le référentiel CléA sur les savoirs de base. Les jeunes sont encouragés à passer le certificat de formation générale, le code de la route et le passeport internet multimédia. ●●●

Formation conduite, dans le cadre de l'Épide.



“ Nous travaillons aussi sur la tenue vestimentaire, le comportement. C'est du coaching vers l'emploi ”

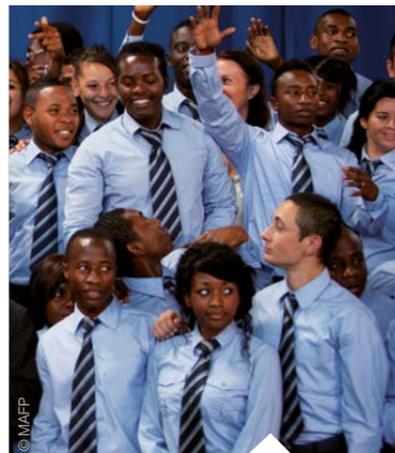
Cette mise en situation concrète de travail les valorise, les remet dans une logique de réussite et les mobilise pour les apprentissages.”

Un formateur référent les aide à découvrir et tester plusieurs métiers. À l'É2C Marseille, une équipe dédiée entretient des relations avec 2 500 entreprises, dont 600 partenaires réguliers : “ Nous connaissons les tuteurs et c'est nous qui trouvons les deux premiers stages ”, explique François Grouard, chargé de mission.

Les entreprises jouent un rôle central et s'investissent dans diverses actions de mécénat. Les contenus des cours (mathématiques, français, informatique) sont adaptés au projet de chacun : “ Nous les préparons au métier ou à la formation visés en veillant à ne jamais les mettre en échec ”, indique Diane-Pascale Pietrini, formatrice référente.

“ Nous travaillons aussi sur la tenue vestimentaire, le comportement, la mobilité, l'accès à la culture. C'est du coaching vers l'emploi ”, résume François Grouard. Après la sortie, l'É2C continue de les suivre pendant un an.

Les acteurs de ces dispositifs se réjouissent des annonces du gouvernement et attendent les mesures concrètes. Le réseau É2C, qui compte 118 sites écoles dans 12 régions et 56 départements, aimerait compléter sa couverture nationale. Pour l'Épide, qui comptera 20 sites en 2018, l'augmentation des capacités d'accueil nécessitera l'ouverture de nouveaux locaux. ●



Des jeunes volontaires de l'Épide.

●●● Une attestation de parcours citoyen valide leurs savoir-être : sens des responsabilités, capacité à s'intégrer dans un collectif de travail, etc. Enfin, ils réalisent plusieurs stages en entreprise, de découverte, de validation du projet et, enfin, d'acquisition de savoir-faire. Les sorties positives, au bout de huit mois en moyenne, s'effectuent pour moitié vers la formation : “ Plutôt des sessions courtes, pour adultes, préparant à des titres professionnels. ”

### À l'École de la deuxième chance, tester des métiers

Le fonctionnement des É2C est basé sur l'alternance : trois semaines d'école, trois semaines de stage. “ Pour un parcours moyen de six mois et demi, le jeune réalise cinq ou six stages et passe la moitié de son temps en entreprise, explique Jean Serror, directeur de l'É2C du Val-de-Marne.



L'École de la deuxième chance de Marseille.

Réglementation européenne sur la protection des données personnelles : six étapes pour se préparer P. 16

Ordonnances : renforcement de la négociation collective P. 17

EXPERTISE

Réseau européen de centres nationaux de ressources

## EUROGUIDANCE CONTINUE DE VOUS INFORMER

Régis Roussel, responsable du département Régions - Europe - International à Centre Inffo

**Euroguidance, réseau européen de centres nationaux de ressources fournit des informations et des conseils sur l'orientation et la mobilité en Europe.**

Ces centres, parmi lesquels Centre Inffo, accompagnent les professionnels de l'orientation tout au long de la vie en mettant à leur disposition un portail internet, des ressources documentaires, des modules de formation ainsi que des offres de services adaptés aux jeunes (élèves, étudiants, apprentis, etc.) et aux adultes (demandeurs d'emploi, salariés ou professionnels de l'enseignement et la formation professionnels).

### 1 PARTICIPATION AUX ERASMUS DAYS

Euroguidance qui fête cette année ses 25 ans, fait partie intégrante du programme Erasmus+ éducation et formation. C'est donc tout naturellement que les centres se sont associés aux Erasmus Days les 13 et 14 octobre derniers pour célébrer le programme qui a offert à plus de 5 millions de personnes la possibilité d'aller étudier ou se former en Europe. À cette occasion, les membres du réseau ont annoncé la mise à disposition de nouvelles ressources. ●



### 2 UN NOUVEAU PORTAIL INTERNET

Tout d'abord, le portail internet [www.euroguidance-france.org](http://www.euroguidance-france.org) a été totalement refondu et revu pour une meilleure navigation pour les internautes. En effet, le réseau a souhaité reconfigurer son site web à l'image du programme Erasmus+. Le voici désormais plus moderne, innovant et dynamique ! On y trouve de nombreuses informations sur les différentes formes de mobilité, sur les possibilités d'études en et hors Europe, sur les financements régionaux en faveur de la mobilité, ou bien encore des informations sur la reconnaissance des parcours de formation à l'étranger. Ce site internet, simple dans sa navigation, vous fournira des informations pratiques, actualisées et imprimables en format PDF. ●

### 3 NOUVELLE BROCHURE SUR LES PRATIQUES D'ORIENTATION EN FRANCE

Un document d'une cinquantaine de pages présente les principaux outils et différentes actions existant dans le paysage français de l'orientation tant initiale que continue. Cette brochure met notamment en lumière l'utilisation et les apports du numérique dans les processus de guidance. De nombreux témoignages illustrent ce qu'est l'orientation tout au long de la vie aujourd'hui en France. Le document est disponible en deux versions, française et anglaise, pour vous informer ou informer vos interlocuteurs étrangers. ●

**+ D'INFOS**

[www.euroguidance-france.org](http://www.euroguidance-france.org)  
[euroguidance@centre-inffo.fr](mailto:euroguidance@centre-inffo.fr)

Réglementation européenne sur la protection des données personnelles

# SIX ÉTAPES POUR SE PRÉPARER

Catherine Trocquemé, journaliste à Centre Inffo



**Le règlement général sur la protection des données (RGPD) s'appliquera au 25 mai 2018.** Concernés par ces nouvelles obligations, les organismes de formation doivent s'organiser en mode projet pour se mettre en conformité. La Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) met en ligne des outils afin d'accompagner les entreprises et assure une permanence téléphonique et des ateliers d'information. La Cnil propose six étapes pour se préparer.

➤ **Étape 1 : désigner un pilote**  
Même si le délégué à la protection des données personnelles n'est pas une obligation pour les organismes de formation, la mise en place et le contrôle des actions mises en œuvre dans le cadre du RGPD exigent une nouvelle compétence. Il conviendra donc de désigner un responsable de projet chargé d'organiser la mise en conformité de l'entreprise. A noter que ce poste peut-être mutualisé.

➤ **Étape 2 : cartographier les traitements de ses données**  
Il s'agit de recenser tous les traitements de données personnelles et d'établir un registre des traitements. Cette étape clé permet de préciser la finalité de chaque traitement qui, dans l'esprit de la nouvelle réglementation, doit être légitime et déterminée.

➤ **Étape 3 : prioriser ses actions**  
Une fois établi, le registre permet d'identifier les traitements à risque au regard du RGPD et de cibler ses actions correctives. Une vigilance particulière doit être portée sur la collecte des données et sur les mentions d'information.

➤ **Étape 4 : gérer les risques**  
Si certains traitements des données présentent un risque élevé, il conviendra de mener une étude d'impact afin de démontrer que les principes fondamentaux du règlement sont respectés.

➤ **Étape 5 : mettre en place de nouvelles procédures internes**  
La protection des données doit être garantie à chaque nouvel événement comme un changement de prestataire, la modification des données collectées ou une faille dans la sécurité informatique.

➤ **Étape 6 : constituer une documentation**  
Le registre des traitements, les analyses d'impact, les mentions d'informations, les procédures mises en place ou encore les contrats avec les sous-traitants doivent être régulièrement mis à jour. ●

## DES OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES DES SOUS-TRAITANTS

La Cnil a récemment mis en ligne le guide du sous-traitant. Les organismes de formation travaillent notamment avec des formateurs indépendants, fournisseurs de logiciel commercial et de plateforme de formation. Si ces partenaires engagent leur propre responsabilité en matière de protection des données personnelles, l'organisme de formation n'est pas pour autant dessaisi de la sienne. Il est donc important d'intégrer dans le contrat une clause stipulant la nécessité pour le sous-traitant de respecter le règlement de la RGPD et, éventuellement, un audit des mesures mises en place.

**Pour télécharger le guide :**  
[www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/rgpd-guide\\_sous-traitant-cnil.pdf](http://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/rgpd-guide_sous-traitant-cnil.pdf)

## Ordonnances RENFORCEMENT DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Delphine Fabian, juriste à Centre Inffo

**Deux des cinq ordonnances relatives au dialogue social publiées le 23 septembre traitent des modalités de la négociation de branche ou d'entreprise :** articulation entre les accords de branche et d'entreprise, périodicité et thèmes de la négociation, personnes habilitées à négocier.



L'ordonnance n° 2017-1385 a redéfini l'articulation entre un accord de branche et un accord d'entreprise autour de trois blocs.

➤ Le premier couvre les matières dans lesquelles les stipulations de la convention de branche prévalent sur la convention d'entreprise, sauf si cette dernière assure des garanties au moins équivalentes. Parmi elles, figure notamment la mutualisation des fonds de la formation professionnelle.

➤ Le deuxième bloc liste les thèmes à propos desquels la convention de branche pourra interdire les clauses dérogatoires des accords d'entreprise postérieurs (sauf, ici encore, si la convention d'entreprise assure des garanties au moins équivalentes). Parmi ces thèmes figure celui de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

➤ Enfin, le troisième bloc englobe toutes les autres matières. Dans ces domaines, les dispositions de la convention d'entreprise prévalent sur celles ayant le même objet de la convention de branche.

### Périodicité de la négociation

La périodicité de la négociation de branche pourra être déterminée par

accord dans la limite de quatre ans, s'agissant notamment de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ou des priorités, objectifs et moyens de la formation professionnelle des salariés. En l'absence d'un tel accord, la périodicité triennale est maintenue.

### Validation des accords : entrée en vigueur avancée au 1<sup>er</sup> mai 2018

Dans les entreprises où a été désigné au moins un délégué syndical, la loi Travail du 8 août 2016 a subordonné la validité des accords à leur signature par une ou plusieurs organisations syndicales représentatives ayant recueilli plus de 50 % des suffrages exprimés. À défaut de majorité, les syndicats signataires ayant recueilli plus de 30 % peuvent demander la consultation des salariés. S'agissant des accords sur la formation professionnelle, la date d'entrée en vigueur de ces dispositions, initialement fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2019, est avancée au 1<sup>er</sup> mai 2018. Par ailleurs, le référendum pourra être également demandé par l'employeur.

### Modalités de négociation en l'absence de délégués syndicaux

Dans les entreprises de 11 à moins de 50 salariés sans délégué syndical, les négociations pourront être engagées avec des membres du comité social et économique (CSE), ou des salariés non élus mandatés par des organisations syndicales. Dans celles de moins de 11 salariés, l'employeur pourra proposer un projet d'accord aux salariés. Il devra être ratifié à la majorité des deux tiers, dans des conditions qui seront définies par décret.

### Restructuration des branches professionnelles

La procédure de restructuration des branches professionnelles prévue par la loi du 8 août 2016 est accélérée. Le délai de mise en œuvre de la fusion par le ministre du Travail en raison de l'absence de négociation de nouvelles conventions de branche passe de trois ans à deux ans. Le ministre pourra donc engager une procédure de fusion en août 2018 (au lieu d'août 2019). ●

## Guide juridique. Édition 2017 ORGANISMES DE FORMATION : toute la réglementation de votre activité

Les obligations qui incombent aux organismes de formation sont nombreuses, variées... et souvent méconnues, car elles proviennent de **nombreuses sources** : Codes du travail, de l'éducation, de la consommation, des impôts, de la santé publique.

Or, les sanctions de leur méconnaissance peuvent être lourdes, tant au pénal qu'au civil. Les exigences de qualité des financeurs publics induites par le décret du 30 juin 2015 invitent en outre les organismes à vérifier **en détail leur conformité à la réglementation**.

Pour les aider, Centre Inffo publie l'édition 2017 du **guide juridique Organismes de formation : toute la réglementation de votre activité**. Les prestataires y trouveront tout : la déclaration et fonctionnement d'un organisme de formation, le contrôle et l'imposition d'un organisme de formation, la vente et la réalisation d'une action de formation, l'action de formation, son financement et sa certification.

Très opérationnel, cet outil est la **référence indispensable** pour la gestion quotidienne d'un organisme de formation. ●

**+ D'INFOS**  
<http://boutique.centre-inffo.fr>

## Tout le droit de la formation L'ÉDITION 2018 DES FICHES PRATIQUES DE LA FORMATION CONTINUE

Un doute sur l'interprétation ou l'application d'un texte juridique ou réglementaire ? Besoin de mieux connaître les mécanismes de financements de la formation, de cerner les responsabilités des différents acteurs impliqués dans l'emploi, l'orientation et la formation ? **Réservez l'édition 2018 des Fiches pratiques de la formation continue** !

Si vous ne connaissez pas (encore) cet ouvrage de référence, rendez-vous sur le site de Centre Inffo pour les découvrir ! Instrument de travail pour des milliers de professionnels, il rassemble **tout le droit de la formation** et renvoie aux textes-sources. Sous format papier, numérique (site [www.droit-de-la-formation.fr](http://www.droit-de-la-formation.fr)), accessible sur tablette, cet ouvrage deviendra vite votre meilleur conseiller juridique. ●

**+ D'INFOS** Présentation détaillée sur [www.droit-de-la-formation.fr/decouvrir/fiches-pratiques/#presentation](http://www.droit-de-la-formation.fr/decouvrir/fiches-pratiques/#presentation)

**LE +** Les produits, services et formations proposés par Centre Inffo.

## Session de formation Saint Denis - 16 et 17 novembre METTRE EN ŒUVRE LA RÉFORME DANS L'ENTREPRISE : plan, professionnalisation, CPF, GPEC

Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats, gérer de façon prévisionnelle les emplois et les compétences, construire le plan de formation et l'articuler avec le compte personnel de formation, optimiser le financement avec les fonds mutualisés de l'Opca : tel est le **programme très opérationnel** de la session de formation organisée par des juristes experts de Centre Inffo à destination de toute personne concernée par la formation en entreprise. Responsables et assistant(e)s formation en prise de fonction, conseillers d'Opca, cabinets de conseil, d'expertise comptable ou centres de gestion agréés pourront ainsi mettre en œuvre en toute sécurité la gestion de la formation dans l'entreprise et anticiper les évolutions réglementaires à venir. ●

**+ D'INFOS**  
[www.centre-inffo.fr/produits-et-services/sessions-de-formation/contact.formation@centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr/produits-et-services/sessions-de-formation/contact.formation@centre-inffo.fr)

## Nouveau. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur... LES WEBINAIRES de Centre Inffo

Un ordinateur et 45 minutes suffisent pour décortiquer un sujet d'actualité avec des experts et dialoguer avec les internautes : d'ici fin 2017, Centre Inffo mobilise ses experts pour organiser quatre webinaires. 13h30-14h15. Réservez les dates :

**14 novembre** : Formuler des compétences et des blocs de compétences. Valérie Hellouin, consultante senior à l'Observatoire de Centre Inffo.

**28 novembre** : Protection des données personnelles : quelles obligations à l'égard des stagiaires pour les organismes de formation ? Jean Philippe Cépède, directeur juridique.

**11 décembre** : Faire évoluer ses formations en présentiel : contraintes et opportunités dans un environnement numérisé. Loïc Lebigre, consultant senior à l'Observatoire.

**18 décembre** : Datadock, que faire après votre déclaration ? Loïc Lebigre, consultant senior à l'Observatoire. ●

**+ D'INFOS** Inscriptions gratuites sur [www.webikeo.fr](http://www.webikeo.fr)



Opca de l'hôtellerie-restauration

## LE FAFIH S'ENGAGE AVEC L'ARMÉE POUR FORMER LES JEUNES

Le nouveau centre du Service militaire volontaire (SMV) de Brest propose à 50 stagiaires de 18 à 25 ans d'intégrer la première promotion qui débute en novembre.

**Se lever à heure fixe, savoir travailler en équipe**, des principes de base pour une aide au retour à l'emploi avant d'entamer une formation professionnelle.

Le Fafih est partenaire pour financer le parcours des jeunes désireux de se former aux métiers de l'hôtellerie-restauration au nouveau centre du Service militaire volontaire (SMV) de Brest.

Déjà mis en œuvre en 2015 par l'armée de l'air, ce type de centre a pour vocation d'aider à la réinsertion des 18-25 ans. Les encadrants définissent avec les jeunes la filière qui leur convient. Les expériences déjà réalisées permettent d'atteindre un taux de réinsertion de 70 à 80 %, précisent



À gauche, le capitaine de vaisseau Olivier de Saint-Julien, représentant le directeur du personnel militaire de la Marine ; à droite, le capitaine de corvette Ludovic Martinez, qui commande la nouvelle unité de Service militaire volontaire, à Brest.

les partenaires. Le capitaine de vaisseau Olivier de Saint-Julien, représentant le vice-amiral d'escadre Jean-Baptiste Dupuis, directeur du personnel militaire de la Marine, a insisté sur le fait que le centre était là "pour ces jeunes et pour leurs familles, de même que pour les entreprises qui les attendent". Le Service d'infrastructure de

la Défense a fait construire en quelques mois un bâtiment où seront hébergés les 50 élèves de la promotion, dont la campagne de recrutement s'est terminée le 15 octobre. ●

**+ D'INFOS**  
[www.fafih.com](http://www.fafih.com)  
[www.defense.gouv.fr/smv](http://www.defense.gouv.fr/smv)

## Ministère des Outre-Mer LANCEMENT DES ASSISES DES OUTRE-MER

La ministre Annick Girardin a lancé les Assises des outre-mer, le 4 octobre dernier. C'est le départ de sept mois de réflexion, d'identification et de propositions de solutions pour "construire l'outre-mer de demain". La formation professionnelle fait partie des sujets de réflexion. Les Assises permettront de recueillir les idées des acteurs publics, notamment les élus, mais aussi des habitants, via le site [www.assisesdesoutremer.fr](http://www.assisesdesoutremer.fr). Elles s'achèveront avec un *Livre bleu outre-mer*, au printemps 2018. ●

**+ D'INFOS** [www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr)

## Provence-Alpes-Côte d'Azur PARTENAIRE FRANCO-QUÉBÉCOIS À TRAVERS LE DISPOSITIF FAJE

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé une convention de partenariat relative au dispositif Faje (Formation-accompagnement de jeunes diplômés vers l'emploi).



Office franco-québécois pour la jeunesse.

Le programme Faje offre à 80 jeunes diplômés (bac +3 et plus) de moins de 30 ans, à la recherche d'un premier emploi, la possibilité de valoriser leur formation initiale en leur permettant, à l'issue d'une formation-accompagnement préalable de huit semaines, d'effectuer une mission professionnelle de six mois au sein d'une entreprise ou d'une association située à l'étranger. ●

**+ D'INFOS** [www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr) ● [www.ofqj.org](http://www.ofqj.org)

Dessine-moi la réforme !

Le gouvernement va entamer des discussions approfondies avec les partenaires sociaux sur l'assurance chômage, la formation professionnelle et l'apprentissage. Un projet de loi sera présenté au Conseil des ministres au printemps 2018.

Pour vous permettre de suivre chaque étape de cette réforme annoncée, Centre Inffo lance *Dessine-moi la réforme !*, une matinale de veille juridique et stratégique. De l'élaboration de la norme à sa mise en œuvre, ce rendez-vous régulier vous donne toutes les clefs de compréhension pour vous permettre d'anticiper les impacts des changements réglementaires à venir sur votre activité, votre positionnement et votre stratégie.

Une première série de trois rendez-vous basés sur les orientations générales du programme de « *La République en marche* » (LREM) et alimentés au fur et à mesure par l'actualité du moment est programmée au cours du dernier trimestre 2017. Découvrez le programme.

Rendez-vous 1  
25 octobre 2017, Paris  
9 h - 12 h 30

**Monétarisation des droits à la formation ?**  
Quels scénarii et quelles conséquences ?

Rendez-vous 2  
16 novembre 2017, Paris  
9 h - 12 h 30

**Désintermédiation en formation**  
Quelle place pour les Opca-Opacif ?

Rendez-vous 3  
14 décembre 2017, Paris  
9 h - 12 h 30

**Qualité de l'offre de formation**  
Faut-il réguler ou libérer le marché ?

## Intervenants

- Fouzi Fethi, juriste, consultant, direction Juridique de Centre Inffo.
- Jean-Pierre Willems, consultant, Willems Consultant.
- Jean-Philippe Cépède, directeur juridique de Centre Inffo.

## Contact commercial

Courriel : [contact.formation@centre-inffo.fr](mailto:contact.formation@centre-inffo.fr)

Tél. : 01 55 93 92 01



Publicité



Nouvelle-Aquitaine

# INAUGURATION DU CAMPUS DES MÉTIERS DE BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

400 apprentis peuvent désormais être accueillis sur le site du Campus des métiers de Barbezieux-Saint-Hilaire (Charente).

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et Pierre N'Gahane, préfet de la Charente, ont inauguré le 13 octobre l'extension du Campus des métiers en présence de Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). Le montant de l'opération s'élève à 6,2 millions d'euros. Cet agrandissement comprend des locaux d'enseignement

professionnel pour les métiers de bouche et de la petite enfance, et des locaux d'accompagnement. Une attention particulière a été portée à la "performance

environnementale" et au fait que 92 % des entreprises impliquées dans le projet étaient de Nouvelle-Aquitaine. ●



Inauguration au Campus des métiers de Barbezieux-Saint-Hilaire.

+ D'INFOS [www.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.fr) ● [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

## Fondation CGénial 10<sup>e</sup> ÉDITION DE PROFESSEURS EN ENTREPRISE

Plus de 200 sites industriels et technologiques ouvrent leurs portes dans toute la France les 8, 10, 15, 17, 22 et 24 novembre à plus de 2 000 enseignants ou chefs d'établissement de 23 académies différentes, désireux de découvrir le monde industriel.

Le temps d'une journée ou d'une demi-journée, cette initiative de la Fondation CGénial leur offre la possibilité de développer leur connaissance des métiers, de l'entreprise et du monde professionnel, pour pouvoir la transmettre aux élèves.



Hélène Chahine, déléguée générale de la Fondation CGénial.

L'opportunité aussi de tisser des relations avec une entreprise pour réaliser des projets scientifiques, placer des élèves en stage ou accueillir des ingénieurs ou techniciens en classe. La Fondation CGénial a été créée en 2006 par des entreprises, avec le soutien du ministère de la Recherche. ●

+ D'INFOS [www.cgenial.org](http://www.cgenial.org)

## Cité des métiers du Val-de-Marne UN PREMIER POINT RELAIS

La Cité des métiers du Val-de-Marne a ouvert le 11 octobre un point relais. C'est la Maison pour l'emploi de Chennevières-sur-Marne qu'elle a labellisée. Objectif, pour la Cité des métiers, couvrir davantage de territoire. En effet, sur les 50 000 personnes qu'elle a accueillies en trois ans, 80 % venaient de l'ouest du département. Concrètement, elle met à disposition des équipes de la Maison pour l'emploi ses ressources et outils, comme le logiciel Inforizon, qui, à partir d'un questionnaire sur les centres d'intérêt, permet de découvrir des familles de métiers et la manière d'y accéder. ●

+ D'INFOS <http://citedesmetiers-valdemarne.fr>



# LES FORMATIONS À L'IMPRESSION 3D MONTENT EN PUISSANCE

L'impression 3D recèle un grand potentiel d'innovations. Les directions des entreprises en sont de plus en plus convaincues et cherchent à mieux appréhender cette technologie ou à former leurs salariés lorsqu'elles s'apprêtent à sauter le pas.

Mireille Broussous

## LA SOLUTION

### QUOI ?

**La fabrication additive** qui désigne les procédés de fabrication par ajout de matière, la plupart du temps assistés par ordinateur.

### POUR QUI ?

**Les chefs de projet, techniciens, formateurs** dans plusieurs secteurs d'activité comme l'aéronautique, l'automobile, le médical, la bijouterie.

### COMBIEN ?

**Une dizaine d'organismes de formation continue** sont spécialisés dans la fabrication additive.

### POURQUOI ?

**Intégrer la 3D à l'activité,** comprendre ce qui est faisable grâce à cette technologie et ce qui ne l'est pas, et à quel moment de la production elle peut intervenir.

L'impression 3D, ou fabrication additive, tient ses promesses et les formations connaissent un succès croissant. "Les industriels croient en cette technologie. Ils prennent conscience que l'impression 3D permet de gagner du temps en matière d'innovation et de réduire les coûts de fabrication", explique Florian Berthelot, responsable pédagogique de F3DF (Formation 3D France), l'un des principaux acteurs de la formation continue en matière de 3D.

Quelques secteurs d'activité sont en pointe, comme l'aéronautique, l'automobile, le médical, la bijouterie. Ils créent de plus en plus souvent leurs prototypes. "Mais aujourd'hui, dans tous les secteurs, des entreprises se lancent", précise Philippe Heinrich, président de la société de formation et de conseil Préférence 3D. Au-delà du prototypage ou du maquetage, cette technologie permet de fabriquer en petites séries des outils ou des pièces destinés à être utilisés en interne ou vendus "à la demande". L'accélération de l'impression 3D tient aussi au fait que de nombreux brevets sont tombés dans le domaine public au cours des dernières années.

### Quelle offre de formation ?

Preuve que dans les entreprises de plus en plus de salariés sont amenés à travailler sur l'impression 3D, la Fédération de la plasturgie a publié un référentiel de compétences en fabrication additive.



Une imprimante 3D.

Les écoles d'ingénieurs ne s'y sont pas trompées. Polytechnique, Centrale, Supélec, ainsi que des universités comme celle de Bretagne Sud (UBS), ont créé des cursus de formation à cette technologie. On compte également aujourd'hui une bonne dizaine d'organismes de formation continue spécialisés dans la fabrication additive.

Les différents acteurs ont des positionnements spécifiques. Certains, comme Préférence 3D, visent avant tout les directions générales et les comités de pilotage en leur proposant des formations courtes (deux jours). L'objectif consiste à les sensibiliser aux possibilités offertes par la 3D. "Nous passons en revue les produits fabriqués par l'entreprise, ainsi

## L'IMPRESSION 3D PERMET DE RÉALISER UN OBJET RÉEL



### Ces métiers qui évoluent

Le positionnement de F3DF est différent. L'organisme s'adresse aux chefs de projet qui s'apprêtent à recourir à l'impression 3D. "Le but est de leur permettre d'intégrer la 3D à leur activité, de comprendre ce qui est faisable grâce à cette technologie et ce qui ne l'est pas et à quel moment de la production elle peut intervenir", explique Florian Berthelot. Ceux qui se forment dans le cadre de ces stages de dix-huit jours viennent d'entreprises très diverses, de l'automobile au médical en passant par la plasturgie et le luxe.

En dehors des chefs de projet, ces stages - qui regroupent de cinq à six personnes maximum - attirent les créateurs d'entreprise et de plus en plus d'enseignants d'écoles d'ingénieurs, de design, d'architecture, de mode... Une autre formation de F3DF connaît un grand succès : elle s'adresse aux dessinateurs industriels dont le métier est appelé à beaucoup évoluer avec la 3D.

Enfin, de gros fabricants d'imprimantes 3D, comme Hewlett Packard ou, dans une moindre mesure, le groupe Gorgé, proposent des formations à dominante technique qui permettent aux gestionnaires et responsables de production d'utiliser ces machines complexes et d'en connaître toutes les potentialités.

Le nombre de stages proposés tous les ans par les organismes de formation ne cesse d'augmenter. Les chiffres d'affaires suivent et connaissent une croissance à deux chiffres. F3DF propose par exemple aujourd'hui une trentaine de formations. Celle destinée aux chefs de projet rencontre un tel succès que l'organisme de formation en multiplie chaque année le nombre de promotions. ●



Florian Berthelot, responsable pédagogique de F3DF (Formation 3D France).



Philippe Heinrich, président de la société de formation et de conseil Préférence 3D.

Parcours

1989-2001

administratrice au Sénat à la direction du budget et à la commission des affaires sociales

2002-2007

conseillère sociale du président de la République, puis secrétaire générale adjointe de l'Élysée

2007

présidente du Conseil d'orientation pour l'emploi et conseillère à la Cour des comptes



**MARIE-CLAIRE CARRÈRE-GÉE**

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI

# POUR L'ORGANISATION D'UN "GRENNELLE DES COMPÉTENCES"

Un rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi publié le 20 septembre dernier dresse un bilan des compétences à développer en France pour adapter le marché du travail à la révolution numérique. Ce diagnostic propose également des axes de changement dans le système de formation.

Catherine Trocquemé

## Pourquoi appelez-vous à l'organisation d'un "Grenelle des compétences" ?

L'impact de la révolution numérique est et sera massif. Il s'agit d'une transformation de grande ampleur, à l'œuvre dans tous les secteurs. Nous avons besoin de dépasser les seules logiques verticales pour nous engager avec tous les acteurs concernés sur une véritable feuille de route. C'est le diagnostic du Conseil d'orientation pour l'emploi, qui rassemble les acteurs des politiques de l'emploi et de la formation.

L'État, les partenaires sociaux, les Régions, les acteurs de l'insertion et les organismes de formation doivent fixer des objectifs, identifier des priorités, des méthodes de formation, une nouvelle articulation entre la formation initiale

et la formation professionnelle, mais aussi s'entendre sur le rôle du service public dans l'orientation et l'accompagnement des personnes.

Nous avons également à harmoniser les référentiels et à nous mettre d'accord et définir avec précision les compétences sociales ou situationnelles dont la numérisation augmente les besoins pour tous.

Il faut parler le même langage. Tout doit être lisible et traduisible pour les acteurs, mais aussi pour les personnes qui veulent se former. Seule cette gouvernance partagée et un pilotage national peuvent garantir dans le temps une stratégie globale et cohérente. Nous parlons bien d'un "Grenelle" dans lequel personne ne prend la main mais où l'on s'entend sur des orientations communes.

“ À tous les niveaux de qualification, les actifs ont besoin d'augmenter leurs compétences numériques ”

## Comment faire évoluer l'offre de formation ?

Les nouvelles technologies représentent une véritable opportunité pour relever les défis de la formation professionnelle. Les outils numériques permettent de former à grande échelle tout en personnalisant l'offre en fonction des besoins des personnes et de parcours professionnels de plus en plus variés.

Grâce à l'analyse avancée des données massives, ils favorisent la transparence, fournissent de précieuses informations pour faire progresser la qualité et la pertinence des formations et de l'orientation. Le numérique nous interroge aussi sur la pédagogie et fait émerger de nouvelles formes d'apprentissage. Pour qu'il donne sa pleine mesure, il reste, bien sûr, à adapter la réglementation et à faire évoluer les modèles économiques des organismes de formation.

## Quelles sont les compétences à développer de façon prioritaire ?

Les compétences numériques de base sont essentielles. Or, 8 % des actifs ne disposent d'aucune

compétence numérique et 27 % devraient progresser pour avoir de meilleures chances dans le monde du travail. Nous avons également un effort important à faire sur des compétences beaucoup plus classiques en numératie et en littératie.

Notre rapport montre que 13 % des actifs sont en difficulté et que 30 % ont besoin de progresser pour être à l'aise dans des univers de travail numérisés. Cette problématique se rencontre à tous les niveaux de qualification. C'est un sujet moins connu mais essentiel pour l'avenir.

La question de la certification des compétences mérite également d'être posée. Le monde devient de plus en plus complexe et change rapidement. La certification constitue un véritable atout dans un parcours professionnel. Demain, on devrait pouvoir certifier plus facilement un plus grand nombre de compétences à partir de référentiels homogènes.

## Comment la France peut-elle avancer sur ces réformes ?

La marche est haute, mais on ne part pas d'une feuille blanche ! Les précédentes réformes ont développé des outils et fait naître des initiatives qui vont dans le bon sens. Il s'agit aujourd'hui d'accélérer leur mise en œuvre et de les renforcer. C'est le cas, par exemple, du compte personnel de formation, le CPF, et du conseil en évolution professionnelle, le CPE. Ces dispositifs offrent davantage d'autonomie aux actifs, mais chacun doit pouvoir être accompagné de manière personnalisée dans la gestion de son parcours.

Dans le même esprit, le référentiel interprofessionnel CléA, qui représente un acquis décisif, pourrait être encore enrichi pour s'adapter pleinement à l'économie numérique. Des compétences comme la capacité à travailler en équipe ou à résoudre des problèmes font partie d'un socle commun des compétences numériques.

Autres outils à développer, les certificats de qualification interbranches. Et l'approche en blocs de compétences répond particulièrement bien à la nécessité de se former tout au long de la vie et à l'hybridation des métiers. ●

## LE CONSEIL D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI

Créé en 2005, le Conseil d'orientation pour l'emploi est un organisme d'expertise, de réflexion et de concertation rattaché au Premier ministre.

Le rapport consacré à l'impact de la révolution numérique sur les compétences fait suite à un premier volet publié en janvier 2017 sur "autonomisation, numérisation et emploi".

Selon les estimations du COE, 10 % des emplois devraient être menacés par les mutations technologiques et la moitié d'entre eux auraient de grandes chances d'être transformés.

Le prochain rapport, attendu en novembre, sera consacré aux conséquences de la révolution numérique sur l'organisation du travail.

# AXA INTÈGRE UNE PLATEFORME MONDIALE DE FORMATIONS

Le groupe d'assurance Axa vient de mettre en place un partenariat mondial ambitieux avec la plateforme de formation en ligne Coursera.

Éric Delon



Le programme bénéficie aux 165 000 employés d'Axa, dans les 64 pays où le groupe est présent.

“Nos collaborateurs sont devenus de fervents apprenants”

Le 18 juillet dernier, le groupe d'assurance Axa signait un partenariat mondial avec Coursera, l'un des géants mondiaux dans le domaine des formations en ligne. De quoi s'agit-il ? D'un programme de formation en ligne au profit de l'ensemble de ses 165 000 employés dans les 64 pays où le groupe est présent.

Dans le cadre de ce partenariat, Axa a ainsi intégré la plateforme Coursera for Business, un ensemble de formations en ligne créées par

150 des meilleures universités à travers le monde. Le dispositif a été testé ces trois derniers mois auprès de 1 600 des collaborateurs du groupe et commence à être déployé aux autres salariés.

## Une “entreprise apprenante”

“Les industries de la finance et de l'assurance connaissent une transformation profonde et rapide, explique Stéphanie Ricci, directrice de la formation du groupe. D'ici 2020, près d'un tiers des compétences dont un salarié aura besoin pour travailler seront nouvelles pour lui. Chez Axa, nous prévoyons que 50 % de nos salariés devront acquérir de nombreuses compétences nouvelles.”

Dans un environnement où le numérique révolutionne les modèles établis et rend rapidement obsolète les compétences, le groupe revendique une forte culture de l'apprentissage continu. “Grâce à elle, nous avons su investir dans nos collaborateurs et repenser notre offre pour devenir une entreprise apprenante”, explique Stéphanie Ricci.

## Accès à plus 300 cours en ligne

Dans l'ensemble des pays dans lesquels le leader mondial de l'assurance est présent, tous les employés auront accès à plus de 300 cours dans des domaines divers, allant de la data science (science des données) à la gestion de projet, en passant par le marketing digital ou l'apprentissage des langues.

“Les managers auront un rôle fondamental à jouer pour mettre en place un écosystème et un état d'esprit propice à l'apprentissage. La flexibilité offerte par la plateforme Coursera répond parfaitement à cet objectif”, se réjouit Stéphanie Ricci, qui confie avoir choisi cette plateforme pour la qualité des cours proposés sur les thématiques recherchées par Axa, mais aussi pour l'expérience utilisateur proposée.

“La bonne entente entre nos équipes nous permet

de construire ensemble un dispositif évolutif et adaptable en fonction des besoins et des particularités des entités”, note la directrice de la formation. Elle souhaite proposer une expérience “sans couture” pour les employés, en intégrant les cours et les spécialisations sélectionnées directement dans le “Global learning management system” (LMS, système de gestion de l'apprentissage).

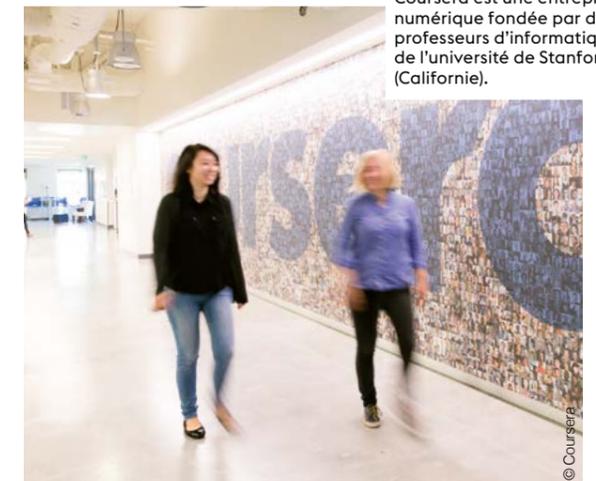
## Intégration dans le système global d'Axa

La direction de la formation d'Axa a codéveloppé avec les équipes de Coursera une architecture “BtoB” (visant une clientèle d'entreprises) conjuguant le meilleur de l'expérience utilisateur tout en bénéficiant de la plateforme de distribution d'apprentissage digital dont bénéficient aujourd'hui près de 140 000 collaborateurs d'Axa. Grâce à cette architecture, l'offre de Coursera est intégrable dans les futurs curriculums définis par l'ensemble des entités du groupe. À moyen terme, chaque collaborateur aura l'opportunité de suivre un parcours de formation personnalisé, en lien avec les compétences à développer pour son employabilité.



## COURSERA, UNE SUCCESSION DE RÉUSSITES

Créée en 2012 par Daphné Koller et Andrew Ng, deux chercheurs en intelligence artificielle à Stanford (Californie), Coursera se définit comme un “fournisseur d'enseignement supérieur en ligne”, une plateforme permettant à ses universités partenaires de rayonner à l'international. En France, elle collabore avec une douzaine d'écoles, dont Polytechnique, l'ENS (École normale supérieure), ESCP Europe, HEC et Sciences Po, avec lesquelles Coursera partage les revenus générés. À son catalogue, des cours de quatre à six semaines pour 60 euros, des spécialisations (quatre à six mois pour 300 à 500 euros), des certifications professionnelles (neuf à douze mois pour 2 000 à 4 000 euros) et enfin deux diplômes requérant trois ans d'étude (30 000 euros). En 2016, la société californienne a lancé Coursera for Business à destination du monde de l'entreprise et des associations.



Coursera est une entreprise numérique fondée par deux professeurs d'informatique de l'université de Stanford (Californie).

## Premiers résultats favorables

Un premier bilan de ce partenariat ? “Nos collaborateurs sont devenus de fervents apprenants”, se félicite la directrice de la formation. Ils ont consacré en moyenne 18 heures pour se former sur la plateforme, s'inscrivant à plusieurs cours et obtenant plusieurs certifications. Ces apprenants ont enregistré des résultats “bien au-dessus de l'indice de référence” pour l'éducation en ligne. 50 % d'entre eux ont reçu une certification d'achèvement des cours, alors que la moyenne est normalement de 30 %. Ils ont, par ailleurs, plébiscité la qualité des cours qui ont reçu une note moyenne de “4,6 étoiles” sur une échelle de 5.



50 %  
des apprenants  
ont reçu une  
certification  
d'achèvement  
des cours.

La suite ? La direction de la formation d'Axa revendique de s'inscrire dans une logique de “test and learn” et entend explorer tous les avantages procurés par cette nouvelle offre de formation complémentaire à celle existante. “Après le pilote, nous avons enregistré des retours très positifs”, note Stéphanie Ricci. Par exemple, la mise en ligne de l'offre de formation data science (science des données) sur l'intranet a permis d'éveiller l'intérêt de nombre d'employés travaillant dans des métiers très différents (finance, marketing, ressources humaines, etc.).

Fin septembre, la direction de la formation d'Axa a mis à disposition de ses collaborateurs une nouvelle sélection de cours reconnus comme les plus pertinents et qualitatifs par rapport aux besoins de montée en compétence identifiés. Cette vaste sélection de cours est accessible directement par les employés via le Global LMS en mode “pick and choose” (choix judicieux). “Nous proposerons en parallèle des campagnes ciblées, soit en ajoutant des cours Coursera à des curricula multimodaux, soit en packageant différents cours en ligne”, conclut Stéphanie Ricci. ●



1. Apprendre en testant (vocabulaire marketing).

# KARAMBÉ KÉBÉ

TROUVER SA VOIE GRÂCE AU PASSE NUMÉRIQUE

À 25 ans, Karambé Kébé a intégré la formation diplômante "Passe numérique", labélisée Grande école du numérique, et a exercé le métier de ses rêves lors de son stage à la direction de la communication du Cnam.

Christelle Destombes

“ J’ai toujours été bon en dessin, c’était ma passion, raconte Karambé Kébé, posément. En 3<sup>e</sup>, je ne savais pas comment m’orienter. Le conseiller d’orientation du collège ne m’a pas proposé infographie ou métiers de l’art, mais

un BEP mode que j’ai abandonné au bout d’un an.” Karambé Kébé, ignorant alors les cursus pouvant correspondre à ses envies, se retrouve à travailler le cuir, quand il espérait être styliste. Une déception, d’autant plus qu’il avait formulé le vœu d’intégrer une école de graphisme. “Les conseillers n’ont pas cherché à comprendre...” Karambé Kébé ne relâche pourtant pas ses efforts. Il postule une première fois au lycée professionnel des arts graphiques et du livre Corvisart (Paris), qui réserve ses places aux 3<sup>es</sup> et n’est pas retenu. Il tente le CFA des métiers de la communication et de la création numérique à Bagnolet, réussit les tests d’admission, mais échoue à trouver une entreprise pour réaliser son alternance. L’année suivante, il retente, mais toujours pas d’entreprise... “J’ai lâché l’affaire, glisse-t-il. J’ai commencé à faire des petits boulots, à partir de 2011. J’ai été poseur de sols, coursier, j’ai travaillé à Monoprix au rayon fruits et légumes... Entre deux contrats, comme je n’aime pas rester sans rien faire, je m’autoformais avec des tutoriels sur internet, j’ai créé quelques logos pour des entreprises...”

“J’ai pu montrer ce que j’étais capable de faire”

En 2016, il entend parler de la formation Passe numérique, à la Mission locale qui le suit. Cette formation organisée par le Cnam, dédiée aux décrocheurs scolaires, alterne cours et mise en pratique des enseignements pendant six mois.



“ Ils m’ont donné une opportunité, ils m’ont fait confiance ”

© Dircnam/Cham L. Benoit

Karambé obtient un stage au sein de la direction de la communication du Cnam.

“Le Passe numérique, ça n’a pas grand-chose à voir avec le graphisme, mais j’ai eu la chance de trouver ce stage, le destin fait bien les choses, explique-t-il. Ils m’ont donné une opportunité, ils m’ont fait confiance et m’ont permis de grandir. C’était la première fois que je restais aussi longtemps dans une entreprise de communication. J’ai pu montrer ce que j’étais capable de faire et ça m’a rassuré sur le fait que cette voie est la bonne.”

Karambé Kébé espère désormais continuer à se former dans cette voie et rejoindre le CFA des métiers de la communication. “J’ai appris qu’on pouvait se former jusqu’à 30 ans, y compris en apprentissage, du coup je retente ma chance. Je suis un peu mieux préparé, je pense avoir des contacts pour trouver une entreprise.” Une expérience qui lui a permis de disposer de meilleurs atouts et de nourrir son book : son illustration orne la Une du magazine du Cnam, paru en septembre. ●

bio

2006-2007  
classe de 3<sup>e</sup> au lycée  
Alain-Fournier, Paris

2007-2008  
BEP mode

2017  
diplômé du Passe  
numérique

# PACK BIMÉDIA 2017

2 abonnements incontournables, une offre privilégiée

OFFRE SPÉCIALE

Bénéficiez de -15 % de réduction sur les abonnements 2017

**INFFO FORMATION**  
le magazine N° 1 de la formation

Le Quotidien de la formation  
la lettre numérique



et



Un bimensuel, une offre bimédia  
Retrouvez aussi toute l'actualité en ligne  
sur [www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)

La lettre numérique quotidienne  
de l'actualité de la formation et de l'orientation,  
pour accéder à une information réactive  
et pertinente en continu en ligne.

ABONNEMENT 12 mois  
+ VERSION PDF  
le magazine n° 1 de la formation professionnelle,  
une offre complète avec toute l'actualité en ligne sur  
[www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)

161,50 € HT (190 € HT - 15 %), soit 164,89 € TTC (TVA 2,10 %)

ABONNEMENT 12 MOIS +  
1 ACCÈS AUX ARCHIVES DU Le Quotidien de la formation  
la lettre quotidienne des professionnels, une offre  
complète avec l'accès à toute l'actualité en ligne sur  
[www.actualite-de-la-formation.fr](http://www.actualite-de-la-formation.fr)

178,50 € HT (210 € HT - 15 %), soit 182,25 € TTC (TVA 2,10 %)

TOTAL 340,00 € HT

347,14 € TTC pour France métropolitaine

Service commercial : 01 55 93 92 02 - Email : [commercial@centre-inffo.fr](mailto:commercial@centre-inffo.fr)



## SUR LE WEB

### 2017-2022 : que faut-il changer dans la formation professionnelle ?

Un amphi-débat de l'UODC (Université ouverte des compétences) réunissait le 22 septembre dernier deux intervenantes : Anousheh Karvar, coordinatrice du pôle social de La République en marche, et Sandra Enlart, directrice d'Entreprise & Personnel, pour débattre de la réforme de la formation professionnelle.



Vidéo de 58 mn, éditée sur [www.uodc.fr](http://www.uodc.fr)



Paris : ministère de l'Éducation nationale ; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2017. 391 p.

## PUBLICATION

### RERS 2017 - Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche

Cet annuaire statistique fournit une description détaillée du système éducatif français, qui s'appuie sur les travaux de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp). Il propose en un seul volume un ensemble d'informations précises chiffrées concernant tous les aspects du système éducatif et tous les niveaux de formation, ainsi que ceux détaillant la recherche.



[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



## SUR LE WEB

### Une "appli" pour faciliter l'accès à la formation

La ministre du Travail Muriel Pénicaud a annoncé, le 11 octobre chez Ruth Elkrief, sur BFMTV, qu'elle souhaitait mettre en place une "appli" pour renseigner les actifs sur leurs droits à la formation. Un projet qui aspire à "redonner la liberté à chacun de choisir sa vie professionnelle", a-t-elle expliqué. À revoir en vidéo sur le site de BFMTV.



[www.bfmtv.com](http://www.bfmtv.com)



## SUR LE WEB

### Nouvelles Régions : quel bilan un an après ?

Diffusion sur la chaîne TV d'Acteurs publics d'un atelier organisé lors du Congrès de Régions de France, le 28 septembre à Orléans. Le thème retenu pour cette 13<sup>e</sup> édition du grand rendez-vous annuel des élus régionaux, de leurs services et de leurs partenaires était : Oser l'expérimentation régionale.



Vidéo 1h39 sur [www.acteurspublics.com](http://www.acteurspublics.com)

# Glossaire



LE SECTEUR FORMATION : COMPREND DE NOMBREUX SIGLES OU ACRONYMES (DISPOSITIFS OU ORGANISMES). LA RÉDACTION VOUS PROPOSE CE GLOSSAIRE.

## A

- Adec** : action de développement de l'emploi et des compétences
- Afpa** : Agence pour la formation professionnelle des adultes
- AFPR** : action de formation préalable au recrutement
- Agecif** : Association pour la gestion des congés individuels de formation
- Agefiph** : Association pour la gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
- AIF** : aide individuelle à la formation
- Anact** : Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
- Ani** : accord national interprofessionnel
- APP** : Atelier de pédagogie personnalisé

## C

- Carif** : Centre d'animation et de ressources de l'information sur la formation
- CBC** : congé de bilan de compétences
- CEC** : cadre européen des certifications
- Cedefop** : Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
- CEP** : contrat d'études prospectives
- CEP** : conseil en évolution professionnelle
- Cese** : Conseil économique, social et environnemental
- CFA** : centre de formation des apprentis
- CIBC** : Centre interinstitutionnel de bilan de compétences
- Cif** : congé individuel de formation
- Cif-CDD** : congé individuel de formation de contrat à durée déterminée
- CIO** : Centre d'information et d'orientation
- CNCP** : Commission nationale de la certification professionnelle
- Cnefop** : Conseil national de l'emploi de la formation et de l'orientation professionnelle
- CNEFP** : Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle
- CNFPT** : Centre national de la fonction publique territoriale
- COE** : Conseil d'orientation pour l'emploi
- Copaneif** : Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation
- Coparef** : Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation
- CPA** : compte personnel d'activité

- CPC** : Commission paritaire consultative
- CPF** : compte personnel de formation
- CPNE** : Commission paritaire nationale pour l'emploi
- C3P** : compte personnel de prévention de la pénibilité
- CPDRFOP** : contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles
- CQP** : certificat de qualification professionnelle
- Crefop** : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles
- CUIO** : Cellule universitaire d'information et d'orientation

## D

- DGEFP** : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
- Dima** : dispositif d'initiation aux métiers en alternance
- Dieccte** : Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- Dirdeccte** : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DPC** : développement professionnel continu

## E

- ECTS** : système européen de transfert des unités de cours capitalisables
- Edec** : engagement de développement de l'emploi et des compétences
- É2C** : École de la deuxième chance
- EI** : entreprise d'insertion
- ÉMT** : évaluation en milieu du travail
- EOD** : enseignement ouvert et à distance
- Ésat** : établissement ou service d'aide par le travail
- Etti** : entreprise de travail temporaire d'insertion

## F

- Faf** : Fonds d'assurance formation
- Fest** : Formation en situation de travail
- FFP** : Fédération de la formation professionnelle
- FIPHFP** : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- FNDMA** : Fonds national de développement

- et de modernisation de l'apprentissage
- FOAD** : formation ouverte et à distance
- Fongecif** : Fonds pour la gestion du congé individuel de formation
- FPC** : formation professionnelle continue
- FPSP** : Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels
- FSE** : Fonds social européen

## G

- Geiq** : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
- GIP** : groupement d'intérêt public
- GPEC** : gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

## M

- ML** : Mission locale

## O

- Octa** : Organisme collecteur de la taxe d'apprentissage
- Opacif** : Organisme paritaire de gestion du congé individuel de formation
- Opcia** : Organisme paritaire collecteur agréé
- Oref** : Observatoire régional de l'emploi et de la formation

## P

- Plie** : Plan local pour l'insertion et l'emploi
- POE** : préparation opérationnelle à l'emploi

## R

- RFF** : rémunération de fin de formation
- RFPE** : rémunération formation de Pôle emploi
- RNCP** : Répertoire national des certifications professionnelles

## S

- SPE** : service public de l'emploi
- SMA** : service militaire adapté
- SPO** : service public de l'orientation
- SPRFP** : service public régional de la formation professionnelle
- SPRO** : service public régional de l'orientation
- SRC** : Service régional du contrôle de la formation continue

## V

- VAE** : validation des acquis de l'expérience

Un événement



**UHFPP**  
**ENTREPRISE**  
l'Université de la Formation en Entreprise

# L'événement formation des entreprises

INFORMATION

[www.centre-inffo.fr/uhfp/entreprise](http://www.centre-inffo.fr/uhfp/entreprise)

1<sup>ER</sup> ET 2 FÉVRIER

2018

BIARRITZ

